

FICHE SECTEUR

Service Loire Sécurité Risques

SUBDIVISION GESTION
DE LA LOIRE

Mai 2018

PSL – Plan de Surveillance des Levées

SECTEUR NEVERS



Historique des versions du document

Version	Date	Commentaire
2.0	22/06/17	Suite EDD

Affaire suivie par

Prénom NOM - Fabrice THIERY DE REMBAU
<i>Tél. : 02 48 54 12 34/ Port : 06 79 40 86 93</i>
<i>Courriel : fabrice.derembau@nievvre.gouv.fr</i>

Rédacteur

Fabrice THIERY DE REMBAU - Subdivision gestion de la Loire

Relecteur

Elsa ALEXANDRE- Subdivision gestion de la Loire

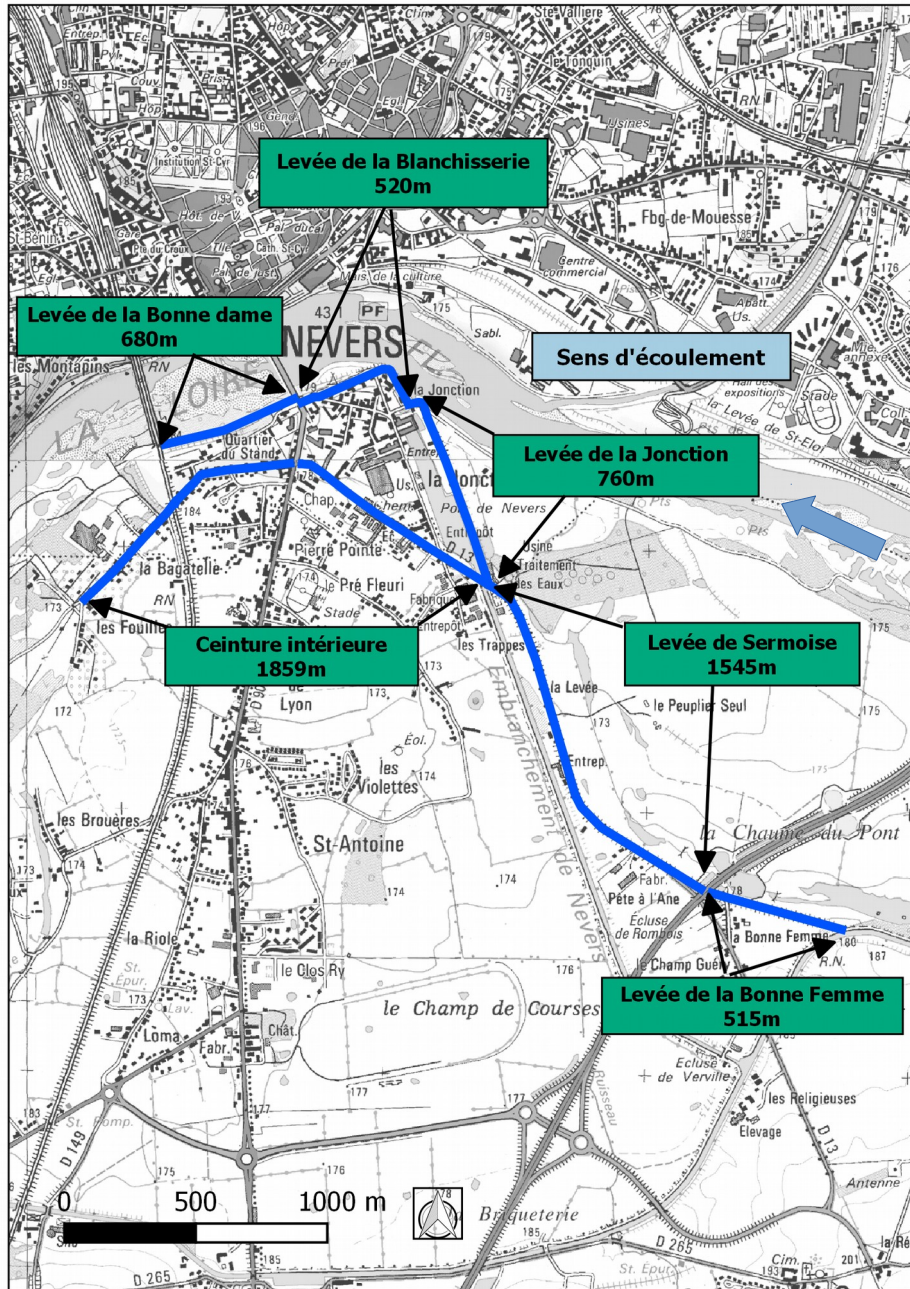
Référence(s) serveur

S:\m_digues classement et etudes\11-PSL\PSL_V2\B-SURVEILLANCE\B1-FICHES SECTEURS\2 - nevers

SOMMAIRE

1-DESCRIPTIF GÉNÉRAL.....	4
2-SURVEILLANCE LEVÉE DE LA BONNE FEMME.....	5
3-SURVEILLANCE LEVÉE DE SERMOISE.....	6
4-SURVEILLANCE LEVÉE DE LA JONCTION.....	7
5-SURVEILLANCE LEVÉE DE LA BLANCHISSERIE.....	8
6-SURVEILLANCE LEVÉE DE LA BONNE DAME.....	9
7-SURVEILLANCE CEINTURE INTÉRIEURE.....	10
8-ANNEXES.....	11
8-1 Echelle des Niveaux.....	11
8-2 Cartographie des zones inondées.....	12

1-Descriptif Général



Le système de protection du val de Nevers géré par la DDT58 se trouve situé en rive gauche de la Loire dans la traversée de l'agglomération.

Ce système de protection est assuré par une ceinture extérieure et une ceinture intérieure.

La ceinture extérieure est constituée par (de l'amont vers l'aval) :

- Levée de la Bonne Femme : 515m
- Levée de Sermoise : 1545m
- Levée de la Jonction : 760m
- Levée de la Blancherie : 520m
- Levée du Plateau de la Bonne Dame : 680m

L'inspection à pied concerne certains secteurs de la ceinture extérieure. Seule une inspection en voiture de la ceinture intérieure est envisagée.

Le circuit de surveillance part de l'amont vers l'aval en effectuant un aller-retour sur chaque levée.

La ceinture intérieure doit faire l'objet d'une surveillance en voiture après avoir effectué la surveillance de la ceinture extérieure.

D'une manière générale les surveillances doivent porter sur :

- Les points bas identifiés côté val
- Les points particuliers identifiés
- Les zones de contact en pied de levées côté Loire

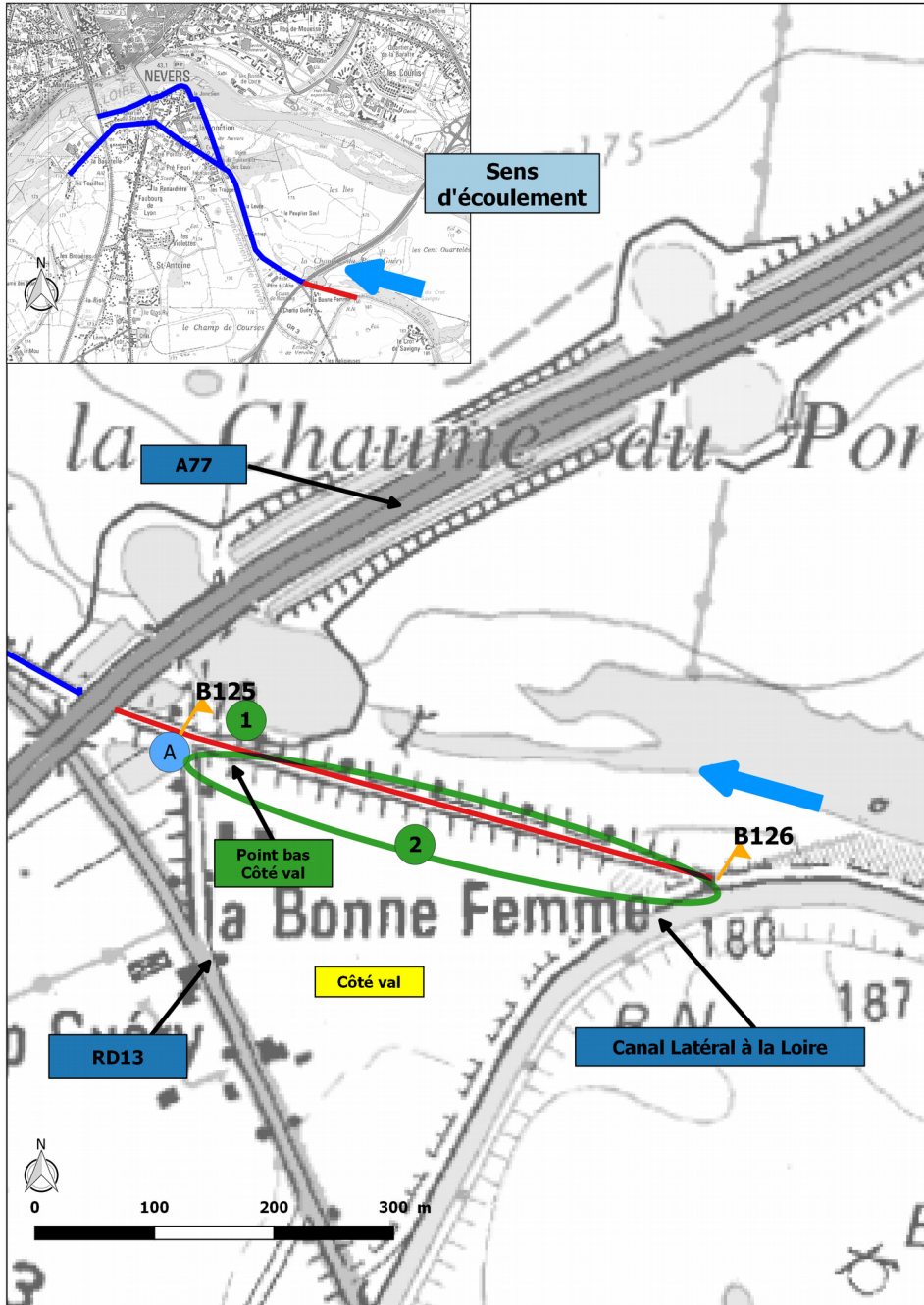
Se référer à la fiche générale de surveillance pour les consignes d'inspection.

Les désignations amont et aval sont prises par rapport au sens d'écoulement du fleuve.

Des bornes sont situées sur les levées. Ces bornes sont disposées dans le sens décroissant de l'amont vers l'aval. Le repérage des désordres doit être effectué par rapport à ces bornes. Par convention la distance d'un désordre par rapport à une borne sera noté « +distance » à l'amont de la borne et « -distance » à l'aval de la borne.

6 fiches de surveillance particulières sont établies pour le secteur de Nevers : les 5 levées de la ceinture extérieure et la ceinture intérieure.

2-Surveillance Levée de la Bonne Femme



Se rendre au point **A** : Point de stationnement sur parking au droit de la borne B125. Prendre la RD13 direction Sermoise / Chevenon. Prendre le premier chemin sur la gauche après le passage sous le pont de l'A77.

Aller retour à pied sur le chemin de crête depuis l'A77 jusqu'au canal latéral (B126). Observation des points **1** **2**.





- INSPECTION DEPUIS LE BAS COTE VAL INTERDITE
- MONTEE SUR LA BANQUETTE COTE LOIRE INTERDITE

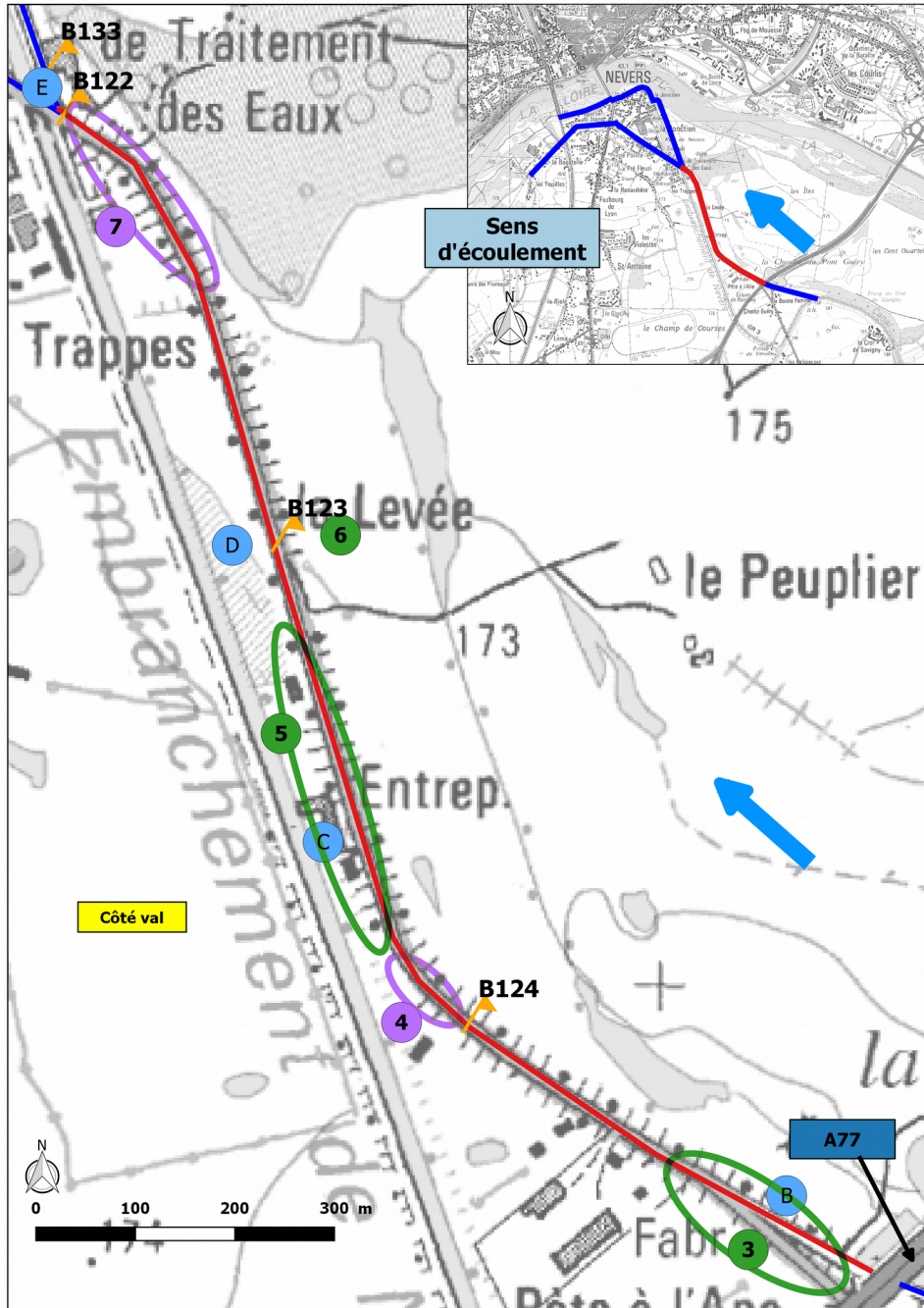
Niveau N1 : 2,40m à l'échelle de Nevers

Niveau N2 : 3,90m

Arrêt de surveillance : 5,27m

Points	Localisation	Côté	Détail	Observations
1	Rampe côté Loire (aux abords du point de stationnement)	Loire	Perré	- Inspection visuelle du côté Loire depuis le point d'observation situé sur la rampe d'accès au droit du parking (à la jumelle si possible).
2 	497ml entre B125 et B126	Val	Présence d'un Point bas (50cm de charge pour 3,10m à Nevers) à B125+50m	- Observation visuelle depuis le chemin de crête. Noter si présence d'infiltrations dans le rampant.  Localisation point bas
Divers		Loire	- S'assurer qu'il n'y ait plus de bovins dans les prés côté Loire.	

3-Surveillance Levée de Sermoise



Détail du circuit de surveillance

- 1) Se stationner au point **B** : sur la rampe en aval du pont de l'A77. Observation du point **3**.
- 2) **A partir de la coupe de la RD13** : stationner au point **C** : sur l'accotement. Observation des points **4** **5**.
- 3) Stationner au point **D** : sur l'accotement avant la piste cyclable. Observation du point **6**
- 3) Stationner au point **E** : sur le parking de la station de traitement des eaux. Observation du point **7**.



- VIGILANCE POUR SURVEILLANCE ACCOTEMENTS RD13



- MONTEE A PIED SUR LA BANQUETTE COTE LOIRE INTERDITE

Niveau N1 : 2,40m à l'échelle de Nevers

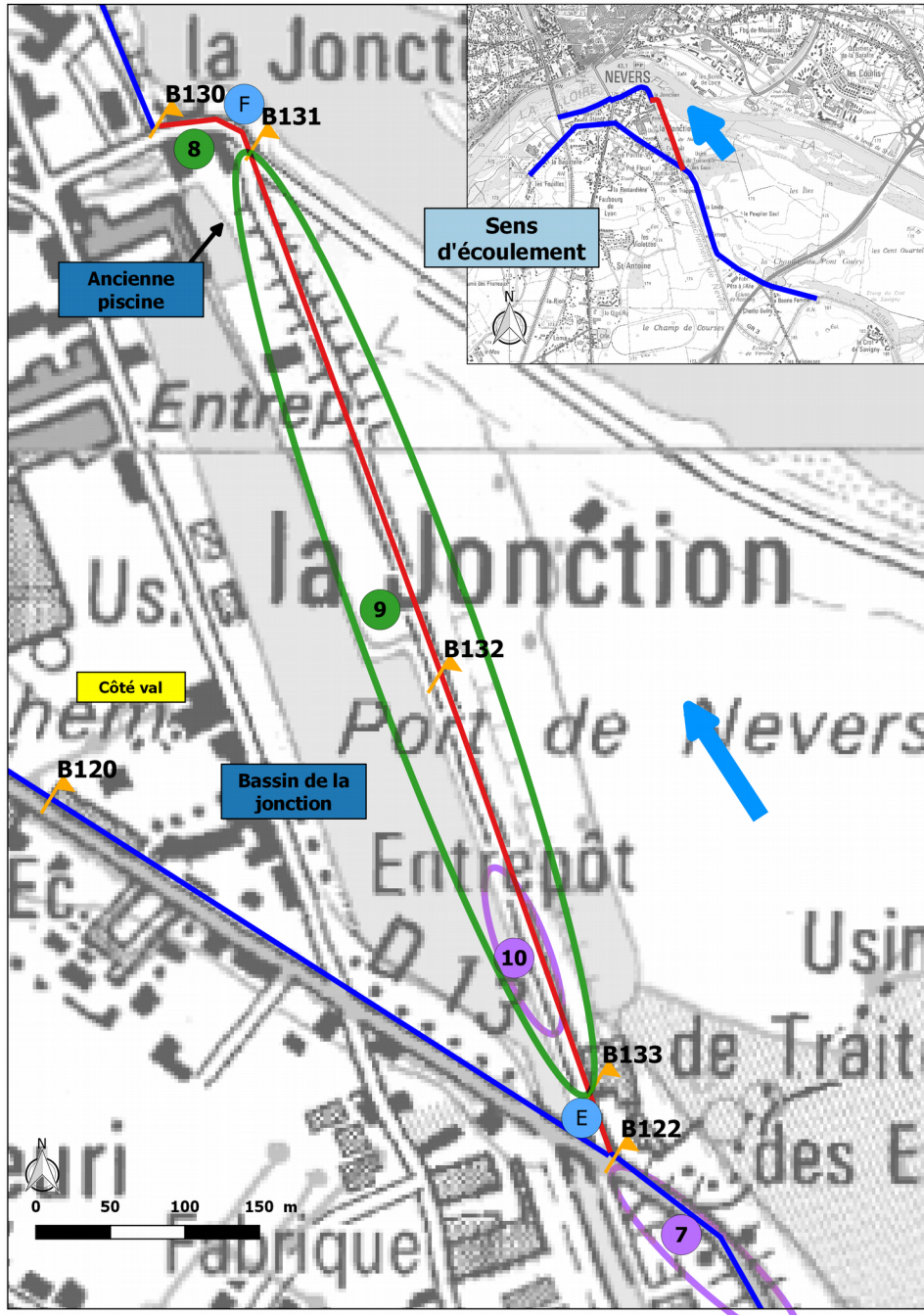
Niveau N2 : 3,90m

Arrêt de surveillance : 4,12m

Coupe théorique de la RD13 par le CD58 : 2,70m à l'échelle de de Nevers

Points	Localisation	Côté	Détail	Observations
3 	150ml entre B124+300m et B124+450m	Val et Loire	Pré en contre bas côté val	- Inspection visuelle du côté Loire. Traversée de la RD13. Inspection visuelle du côté val. Noter si présence d'infiltrations.
4 	120ml entre B124 et B124-120m	Val	Point Particulier Surveillance renforcée	- A partir de la coupe de la RD13 . Inspection visuelle du côté val. Noter si présence d'infiltrations dans le rampant.
5 	280ml entre B123+120m et B123+400m	Val	Largeur de digue plus faible + affaissement talus + plan d'eau côté loire	- A partir de la coupe de la RD13 . Inspection visuelle du côté val. Noter si présence d'infiltrations.
6 	Rampe côté Loire	Loire	Pré / rampant perreyé	- Observation côté Loire. s'assurer qu'il n'y ait pas de bovins.
7 	180ml entre B122 et B122+180m	Val	Point Particulier Surveillance renforcée	- Inspection côté val depuis l'accotement de la RD13. Noter si présence d'infiltrations.

4-Surveillance Levée de la Jonction



F : Point de stationnement situé derrière les vestiaires de l'ancienne piscine. Passer sur le pont de l'ancienne écluse de la Jonction. Se stationner sur la droite.

Aller retour à pied entre l'ancienne écluse de la Jonction et la station de traitement des eaux inspection des points **8 9 10**.

- 1) Aller : inspection visuelle côté Loire depuis le chemin de crête.
- 2) Retour : inspection visuelle côté val depuis le chemin longeant le bassin de la Jonction

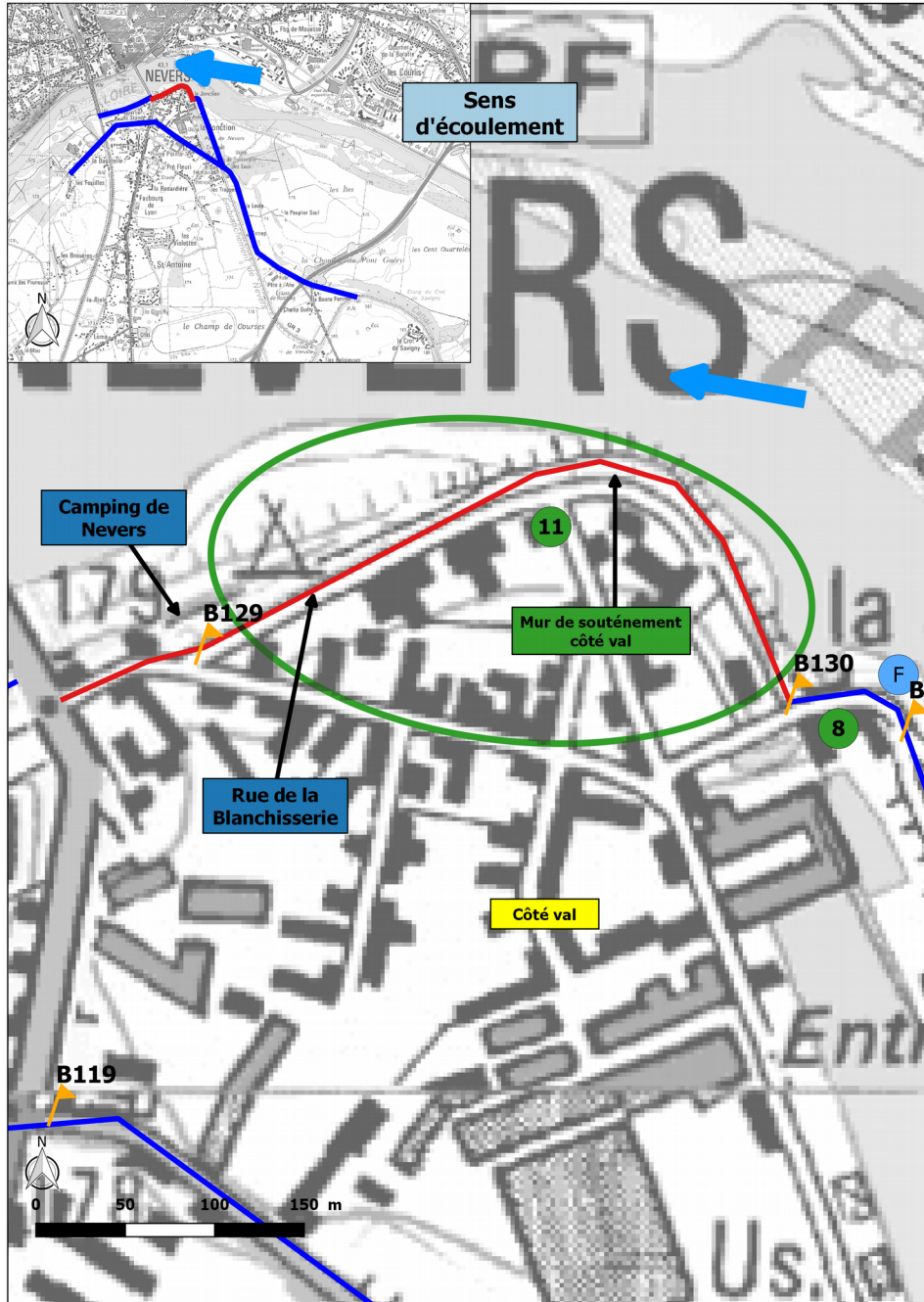
Niveau N1 : 2,40m à l'échelle de Nevers

Niveau N2 : 3,90m

Arrêt de surveillance : 4,43m

Points	Localisation	Côté	Détail	Observations
8 🚶	Ancienne piscine de la Jonction	Val	Inspection visuelle depuis le pont sur ancienne écluse	- Inspection visuelle. Noter si présence d'infiltrations ou de phénomènes de remontées d'eau dans les bassins de l'ancienne piscine.
9 🚶	688ml entre B131 et B133	Val et Loire	Aller retour à pied sur le chemin de crête et le chemin longeant le bassin de la jonction	- Inspection visuelle. Attention particulière le long du mur de soutènement de l'ancienne piscine. Noter si présence d'infiltrations.
10 🚶	150ml entre B132+100m et B132+250m	Val	Point Particulier Surveillance renforcée	- Inspection visuelle depuis le chemin longeant le bassin de la Jonction. Noter si présence d'infiltrations.
Divers		Loire	- Prendre la mesure à l'échelle située vers l'ancienne écluse de la Jonction (mesure à chaque passage. Noter l'heure)	

5-Surveillance Levée de la Blanchisserie



F : Point de stationnement situé derrière les vestiaires de l'ancienne piscine. Passer sur le pont de l'ancienne écluse de la Jonction.


Aller retour à pied entre l'ancienne écluse de la Jonction et le pont routier de la RD907. Observation du point **11** .

- 1) Aller : inspection visuelle côté Loire depuis le chemin de crête.
- 2) Retour : inspection visuelle côté val depuis la rue de la Blanchisserie.

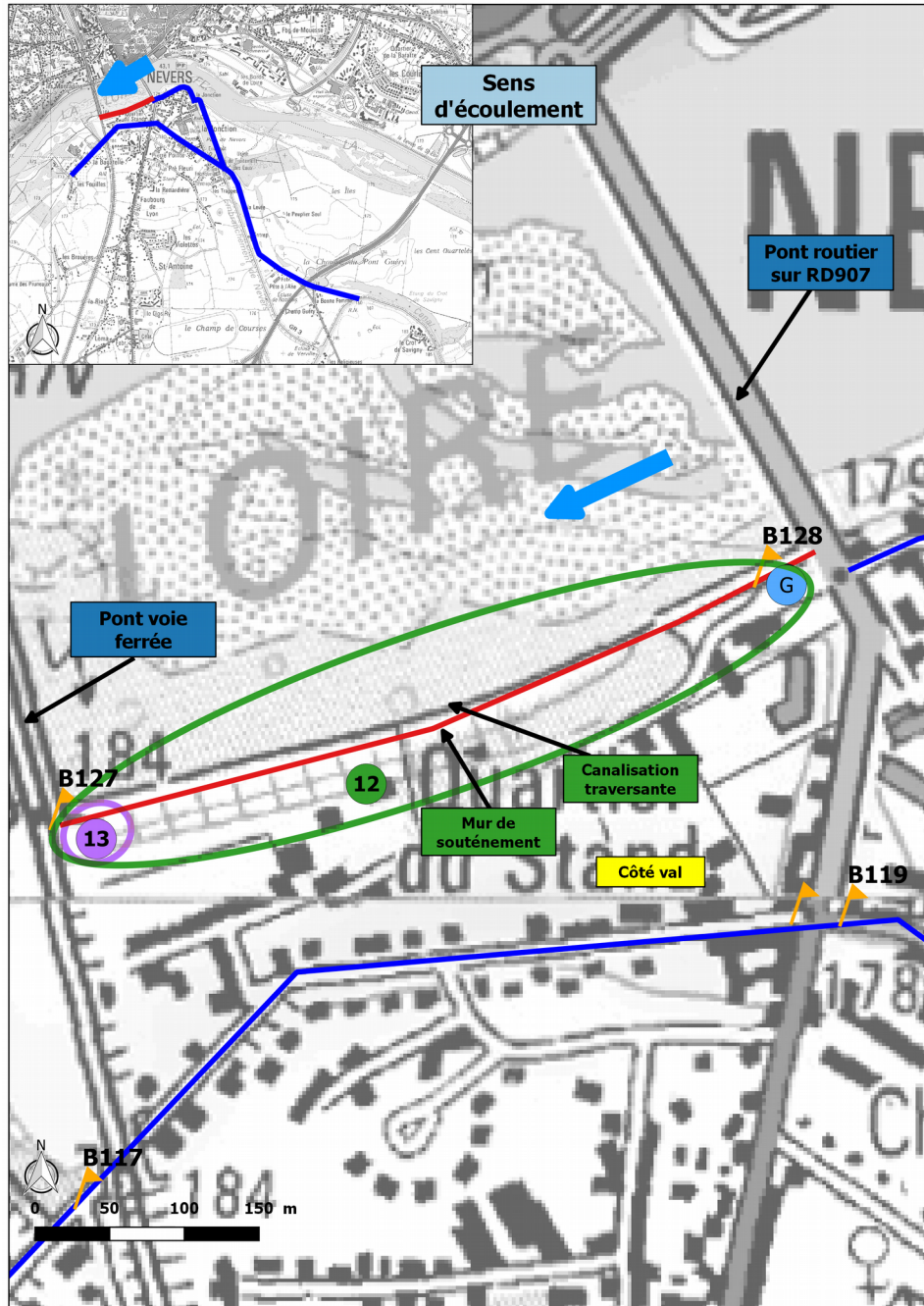
Niveau N1 : 2,40m à l'échelle de Nevers

Niveau N2 : 3,90m

Arrêt de surveillance : 4,43m

Points	Localisation	Côté	Détail	Observations
11	419ml entre B129 et B130	Val et Loire	Aller retour à pied sur le chemin de crête et la route de la blanchisserie	- Observation visuelle côtés Loire (perré) et val. Noter si présence d'infiltrations.
				Attention particulière le long du mur de soutènement depuis la rue de la blanchisserie jusqu'au pont sur l'ancienne écluse.

6-Surveillance Levée de la Bonne Dame



G : Point de stationnement situé sur le parking en aval rive gauche du pont routier sur RD907 (Parking Nevers plage).

Aller retour à pied entre le pont routier et le pont voie ferrée. Observation des points **12** **13**.

1) Aller : inspection visuelle côté val depuis le chemin situé en contre bas sur 320m. Arrivé au bout du chemin faire demi tour. Remonter sur le chemin de crête en amont du mur de soutènement. Finir l'inspection côté val depuis le chemin de crête.

2) Retour : inspection visuelle côté Loire depuis le chemin de crête.

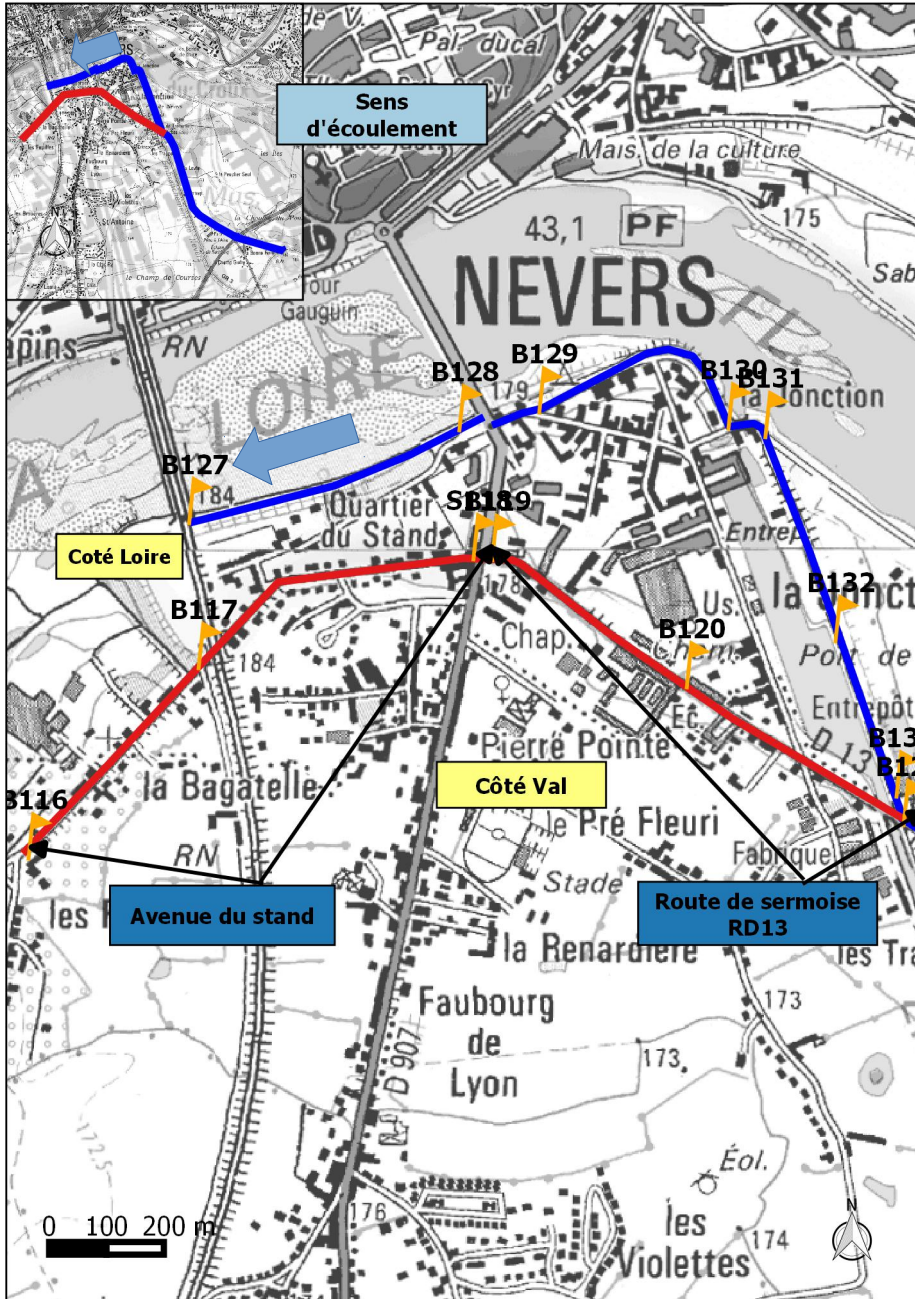
Niveau N1 : 2,40m à l'échelle de Nevers

Niveau N2 : 3,90m

Arrêt de surveillance : 4,43m

Points	Localisation	Côté	Détail	Observations
<p>12</p>	503ml entre B128 et B127	Val et Loire	Aller retour à pied	<p>- Observation visuelle depuis le chemin situé en contre bas et le chemin de crête. Noter si présence d'infiltrations. Attention particulière aux abords de la canalisation traversante (B128-210m).</p> <p>Attention particulière aux abords du mur de soutènement côté val (B128-250m)</p>
<p>13</p>	100ml entre B127 et B127+100m	Val	Point Particulier Surveillance renforcée	<p>- Point bas côté val. Observation visuelle depuis le chemin de crête. Noter si présence d'infiltrations.</p>

7-Surveillance Ceinture intérieure



Pas de point particulier de surveillance défini sur la ceinture intérieure. La surveillance doit s'effectuer en voiture.

Depuis le pont sur canal de Jonction (début de la levée) emprunter la RD13 (route de Sermoise)

Au croisement de la RD907, aller tout droit direction « terrain des gens du voyage ». Emprunter la rue du Stand.

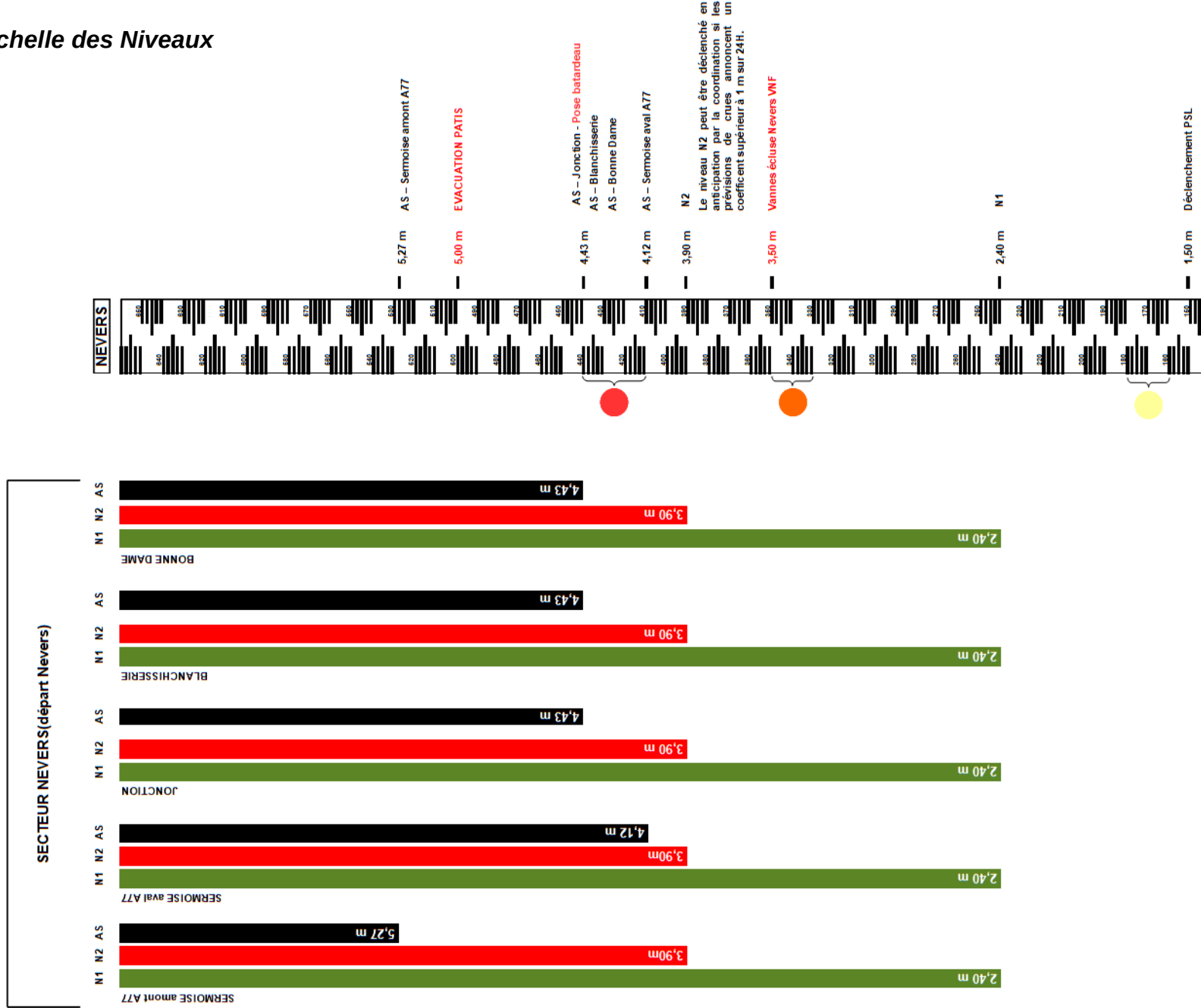
Au bout de la rue du Stand, faire demi tour à l'endroit où la levée s'arrête (passage d'un point haut à un point bas).

Observation visuelle en voiture côté Loire à l'aller.
Observation visuelle en voiture côté Val au retour.

Ces observations ont pour objectif d'appréhender le phénomène de remous et les éventuels désordres associés.

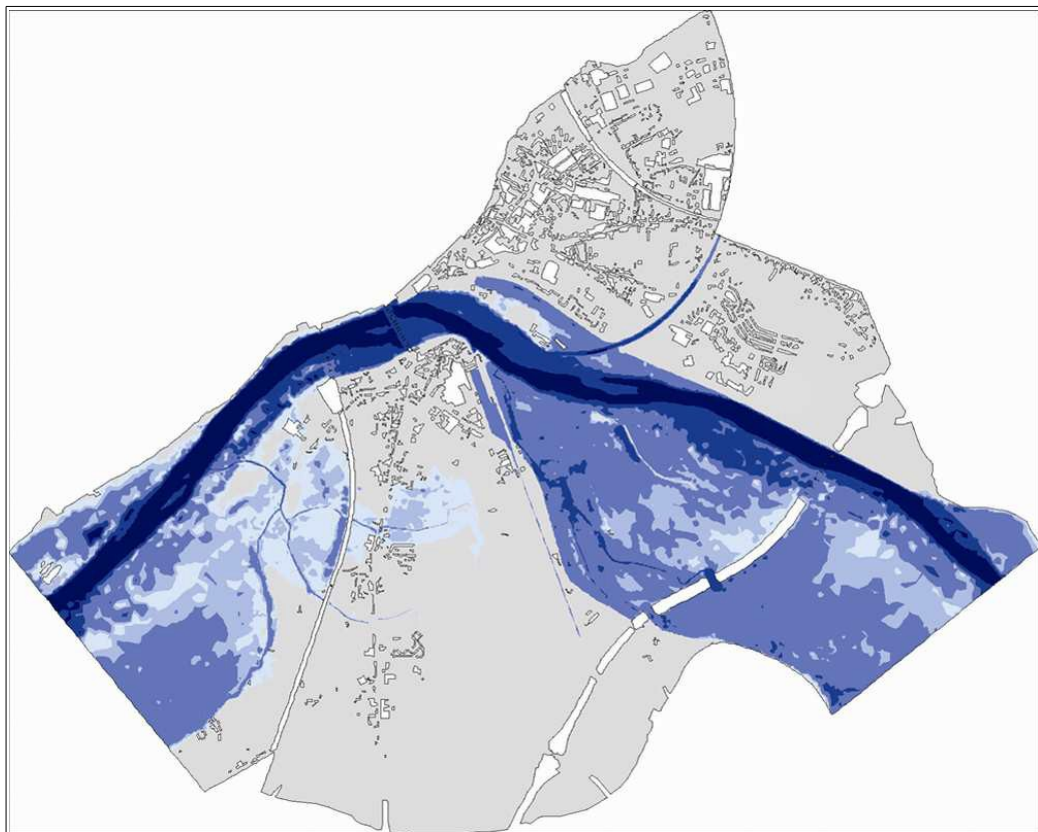
8-Annexes

8-1 Echelle des Niveaux

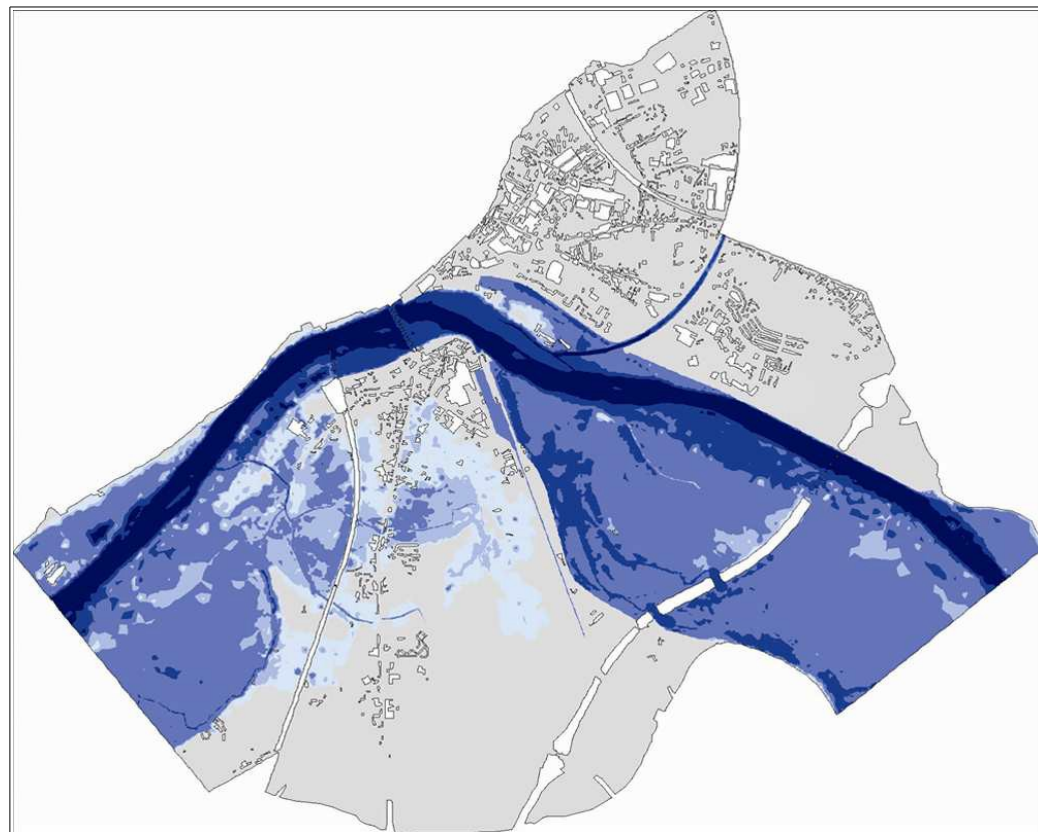


8-2 Cartographie des zones inondées

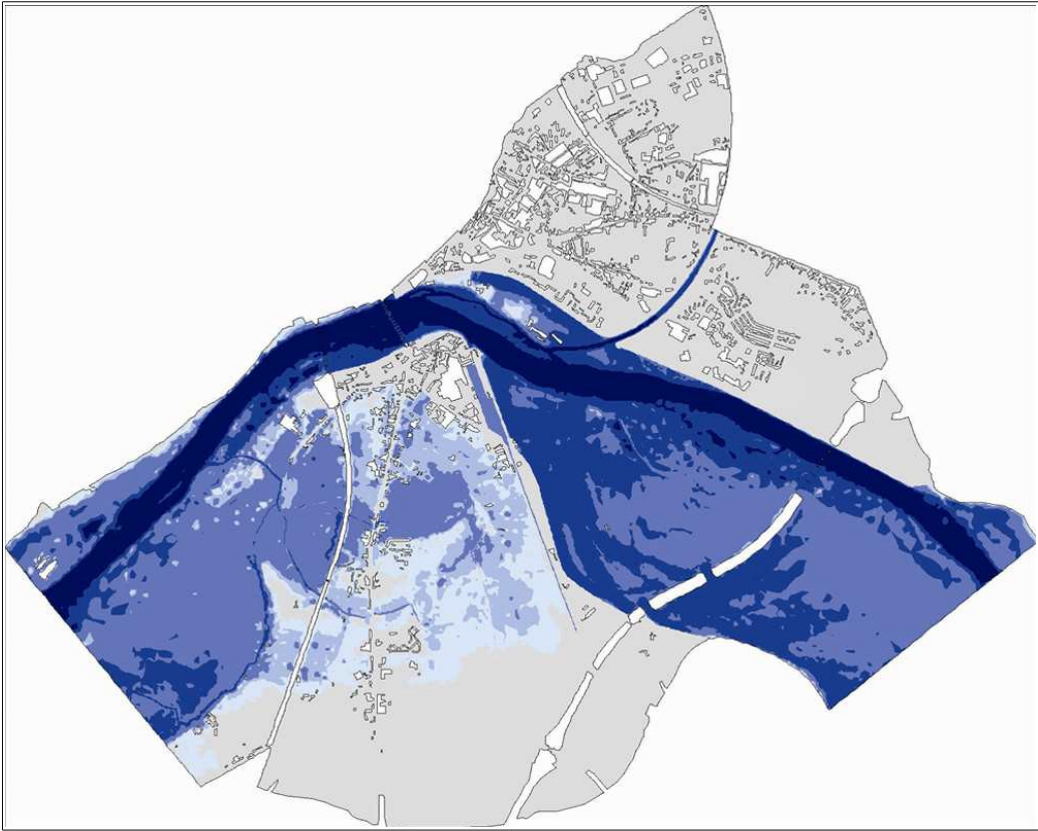
Scénario de crue de décembre 2003 : 3,86m à l'échelle de Nevers



Scénario de crue retour 70ans : 4,45m à l'échelle de Nevers



Scénario de crue retour 100ans : 5,10m à l'échelle de Nevers





Direction Départementale des Territoires de la Nièvre
Service Loire Sécurité Risques

Subdivision gestion de la Loire

2 rue des Pâtis

BP 30069

58020 NEVERS

Tél : 03 86 71 71 71

Fax : 03 86 71 71 69